

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

FORMACODE: 15436 - ROME: G1204 - RNCP: 37191 - CODE DIPLÔME: 44633506

THOUARS (79)



DATES:

Du 15 septembre 2025
au 09 septembre 2026

LIEU DE FORMATION

Salle Districale
46 rue de la Diligence
79100 Sainte Verge

CONTACTS:

Coordonnateur
pédagogique:
Nathalie VAUFREY
nvaufrey@cles-sport.com
06.03.58.54.42

Référent administratif:
Rékaia BOUFARS
rboufars@cles-sport.com
03.57.48.06.66

Référente
socioprofessionnel
et handicap:
Sophia GOUTKIDIS
sgoutkidis@cles-sport.com
03.57.48.06.66

LE DIPLÔME

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Physiques pour Tous », est un diplôme de niveau 4 (bac). Communément appelé « BPJEPS APT », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Physiques pour Tous contre rémunération. Ces activités visent :

- le maintien, l'entretien et le développement de la condition physique ;
- le développement psychomoteur ;
- valoriser et développer les liens sociaux.

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

L'éducateur des "Activités Physiques pour Tous" exerce son métier au sein des mairies, MJC, centres de loisirs, associations ou encore dans des centres de vacances. Animateur multisports, il intervient auprès de publics divers, allant des enfants aux seniors, pour les initier aux activités sportives dans les champs suivants: activités physiques de pleine nature, activités gymniques d'entretien corporel, activités à caractère ludique, sports collectifs, sports d'opposition et de percussion, jeux de raquettes, jeux athlétiques, etc. Il est un ambassadeur des valeurs sportives comme vecteur de lien social, de santé et de citoyenneté. Ses horaires s'adaptent aux disponibilités des publics et il cumule souvent les employeurs pour arriver à une activité à temps plein. Pour évoluer, le concours ETAPS permettra à l'animateur multisports d'être titularisé en tant que fonctionnaire territorial. Les concours internes pourront lui permettre d'accéder à des fonctions d'encadrement. Il peut aussi intégrer la fonction publique hospitalière. Il peut aussi accroître ses prérogatives vers l'entraînement dans le sport de son choix, ou évoluer vers des fonctions d'encadrement dans l'animation sociale grâce au DEJEPS, DEESJEPS et brevets fédéraux. Enfin, il peut élargir son champ d'activité vers d'autres disciplines sportives en faisant valoir le tronc commun du BPJEPS.

TAUX DE SATISFACTION*

86%

REUSSITE AU DIPLÔME*

100%

INSERTION DANS
L'EMPLOI*

100%



INSCRIPTION

www.cles-sport.com

PUBLIC

Tous publics (Demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc)

Publics porteurs de handicap (Contacter le référent handicap)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi: Projet validé par conseiller (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc.
- Apprentis: Avoir signé un contrat d'apprentissage

PRÉ REQUIS

- Niveau collège en langue française
- PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST en cours de validité
- Avoir validé les tests d'exigences préalables <https://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ALTERNANCE

Rythme d'alternance: 2 jours en centre de formation / 3 jours en structure d'accueil.

La formation en centre s'effectue en présentiel et en distanciel. Des ressources pédagogiques sont mises à disposition des apprenants sur un ENT.

VOLUME HORAIRE GLOBAL

560 heures en centre
1 001 heures en entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Formation continue: A partir de 6 300€ en fonction du parcours
Apprentissage: Selon prise en charge OPCO de Branche

RÉMUNÉRATION

Formation continue: Selon statut et éligibilité (Contacter le référent socioprofessionnel)
Apprentissage: Selon réglementation en vigueur www.service-public.fr

TESTS COMPLÉMENTAIRES D'ENTRÉE EN FORMATION

- Epreuve 1 : Vidéo et QCM - 2 heures
Rédaction d'une synthèse à partir d'une vidéo de 40 minutes et QCM de connaissances générales
- Epreuve 2 : Entretien oral - 30 minutes
Le candidat devra présenter son parcours, ses motivations et son projet professionnel.

POSITIONNEMENT

Afin d'évaluer les éventuels acquis antérieurs du stagiaire, la formation démarre par 2 journées d'épreuves de positionnement, à l'issue desquels un plan de formation individualisé pourra être établi.

PROGRAMME DE FORMATION ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

BC1 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

- Identifier les besoins des publics et les ressources disponibles.
- Proposer et planifier des projets adaptés.
- Organiser et superviser leur mise en œuvre.
- Evaluer les résultats et proposer des améliorations.

BC2 : VALORISER LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU SPORT OU DE L'ANIMATION

- Informer et mobiliser les publics, en s'adaptant à leurs besoins.
- Choisir les outils de communication et créer des supports adaptés.
- Promouvoir les activités et projets pour maximiser leur visibilité.

BC3 : CONCEVOIR, ANIMER, EN SÉCURITÉ ET ÉVALUER DES SÉANCES ET DES CYCLES DE SÉANCES DE DÉCOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE.

- Concevoir des séances adaptées aux besoins et objectifs
- Préparer les conditions pour une pratique sécurisée.
- Animer les séances et adapter les activités en temps réel.
- Evaluer les séances pour améliorer les pratiques.

CERTIFICATIONS

Le diplôme est obtenu par validation de l'ensemble des 3 blocs de compétences (BC) qui le composent. L'évaluation du candidat se fait lors des épreuves certificatives

En cas de validation partielle du diplôme, chaque BC validée est acquise tant que le diplôme n'est pas réformé.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Consultez notre site internet : www.cles-sport.com

CENTRE LORRAIN D'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Association loi 1901 N° 015163 enregistrée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
SIRET 452 444 300 00043 - OF N°4154 02 311 54 - UAI0542541U
1 rue Paul Langevin - ZAC St Jacques II - 54320 Maxéville
www.cles-sport.com



MINISTÈRE
DES SPORTS